

# SENEGAL

## Corruption, pauvreté et autres armes

*Des milliers d'armes légères sont entre les mains de la population ; le système politique est faible et inefficace ; la pauvreté sévit et la corruption est la norme. Au vu de ces conditions, et en dépit des efforts de la société civile, il est impossible de construire des systèmes sociaux, culturels et économiques qui garantissent la sécurité humaine au Sénégal et la rapprochent des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).*

### ADESEN

**Abdoul Soulèye Sow**

#### Armes légères et échec politique

La prolifération des armes légères en Afrique de l'ouest est nourrie sans nul doute par la multiplication des conflits dans cette région par rapport à n'importe quelle autre partie du monde. Selon les estimations, il semble que plus de 8 millions d'armes légères circulent dans la région, causant des milliers de décès. Soixante pour cent des victimes sont des femmes et des enfants. Beaucoup plus de personnes sont mutilées ou deviennent orphelins.

Les récents conflits, en particulier en Côte d'Ivoire et au Liberia, ont exacerbé la situation dans une région réputée pour son instabilité politique. Dans ce contexte régional, les tensions nationales au Sénégal se durcissent.

Le 19 mars 2000, la coalition libérale hétérogène d'Abdoulaye Wade a remporté les élections en battant par une écrasante majorité, le président socialiste Abdou Diouf que tout le monde identifiait à la crise. Le changement de gouvernement s'est réalisé par la mobilisation de la population toute entière et par-dessus tout, par une lutte acharnée des organisations de la société civile. Toutefois, il n'a pas mis un terme aux pratiques de l'ancien régime. Le président et son cabinet se trouvent dans une position peu enviable au milieu d'un mécontentement croissant, en raison de scandales tels que l'affaire du « Joola »<sup>1</sup> et le livre d'Abdoul Coulibaly,<sup>2</sup> entre autres, qui ont discrédité le gouvernement.

Le gouvernement de Wade a été accusé à maintes reprises de fomenter des agressions contre les locaux des partis d'opposition. Le plus grand scandale est survenu en octobre 2003, lorsque Talla Sylla, dirigeant du parti d'opposition « Jëf-Jël » fut attaqué au marteau. Les membres des autres partis d'opposition, notamment Djibo Ka, leader du Renouveau

---

<sup>1</sup> Le 26 septembre 2002, le « Joola », un bateau d'une capacité de 550 passagers, a sombré en raison de la surcharge alors qu'il faisait la traversée entre Ziguinchor, dans le sud du Sénégal, et Dakar. Initialement, le gouvernement avait annoncé un bilan de 1.100 décès, alors que la presse soutenait qu'il y en avait près de 2.000. Seulement 65 personnes ont survécu. Le gouvernement a finalement décidé de verser des indemnités aux familles des 1.865 victimes, selon les estimations, de la catastrophe.

<sup>2</sup> Dans son ouvrage *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée*. La Sentinelle, 2003, le journaliste Abdoul Coulibaly explore l'écart entre les attentes du peuple sénégalais après le changement historique de mars 2000 et la réalité politique qui a suivi. Le principal thème de l'ouvrage est la centralisation excessive du pouvoir entre les mains du président Wade (« un monarque républicain »), son parti et sa clique. Ce portrait peu flatteur accuse Wade pour son manque de professionnalisme, les erreurs qu'il a commises dans sa précipitation à fixer les priorités économiques, la liquidation des entreprises publiques au profit des investisseurs étrangers, la libéralisation de la production arachidière – en permettant à des spéculateurs de tromper les agriculteurs – et des projets grandioses, impossibles. L'auteur dénonce également les tentatives faites par le gouvernement pour entraver la liberté de la presse, s'immiscer dans le système judiciaire, et s'attaquer à la corruption qui sévit dans les marchés publics.

démocratique, ont imputé cette agression au gouvernement. Des milliers de personnes ont défilé dans les rues de la capitale, Dakar, pour manifester leur condamnation de cette agression.

### **Brûler les armes**

La société civile a lancé une campagne contre la circulation des armes légères. Le centre d'activité est la ville de Ziguinchor dans la région de la Casamance, choisie en raison de la guerre de sécession qui y sévit. Cette guerre dure depuis plus de 20 ans et a entraîné le déplacement de plusieurs milliers de Sénégalais, ainsi que la mort de centaines d'autres.

Avec le slogan « Contrôlons les armes », une manifestation d'une journée a été organisée pour coïncider avec la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'objectif de la manifestation était de sensibiliser la communauté sur les dangers posés par la détention, l'utilisation et la circulation des armes et était essentiellement orientée vers les jeunes. Les autres objectifs étaient d'informer les autorités et la population générale sur les buts de la campagne et de réfléchir sur la sécurité humaine en instaurant un dialogue entre civils et militaires, avec un groupe d'experts composés de militaires et de représentants de la société civile. Comme temps fort de cette initiative, des armes ont été brûlées de manière symbolique.

Le Conseil du soutien aux ONG au Sénégal (CONGAD) a fait connaître son point de vue sur la violence politique dans un communiqué public : « ..il n'y a pas d'excuse [pour justifier] des actes de violence. Il y a des moyens disponibles pour arrêter la vague d'assassinats, de tentatives d'assassinat et d'agressions. Il suffit que l'Etat remplisse simplement les fonctions qui lui ont été confiées, qui sont de superviser l'application impartiale de la loi, de protéger les libertés individuelles et de punir ceux qui souhaitent faire régner la violence dans notre démocratie. »<sup>3</sup> Le CONGAD a appelé le président à agir en coordination avec les personnalités religieuses, culturelles et politiques, ainsi que les médias pour enrayer la spirale de la violence et de l'insécurité. « Il est intolérable que l'exercice de la liberté d'expression soit puni par des agressions contre l'intégrité physique et morale des individus, » a déclaré le CONGAD, en ajoutant que l'impunité était une violation des droits humains et encourageait la mauvaise gouvernance. Le communiqué défendait également la liberté de la presse et dénonçait l'expulsion de la correspondante de Radio France International, Sophie Malibeaux, et condamnait également l'assassinat à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, de Jean Hélène, qui travaillait pour la même radio.

En adoptant le point de vue selon lequel la pauvreté contribuait à générer la violence, le CONGAD a appelé le gouvernement du Sénégal à la « combattre énergiquement ». Toutefois, la lutte contre la pauvreté doit commencer par l'élimination de la corruption – une mesure que ceux qui sont au pouvoir semblent peu disposés à prendre.

### **Le coût de la corruption**

La corruption a un coût élevé, payé par l'économie nationale. Les pertes totales dues à la corruption sont estimées à 210 millions de dollars US pour les seules dépenses publiques. Le volume de biens acquis par l'Etat à travers l'administration centrale, sans compter les courtiers et les sociétés du secteur public, s'élevait à environ 147 millions de dollars US en 1999. En 2001, les achats directement négociés, qui incitent encore davantage à la corruption, étaient de 43 millions de dollars. Les autres achats représentaient 70% de ceux autorisés, c'est-à-dire 30 millions de dollars. Près d'un quart du budget pour des services de main-d'œuvre

---

<sup>3</sup> CONGAD. Communiqué public, 25 octobre 2003.

était dépensé sur des contrats directement négociés. Ainsi, 70% du budget consolidé des achats était apparemment consacré à des accords directement négociés.<sup>4</sup>

Dans le secteur privé, selon les chiffres de Transparency International, qui ont été confirmés par une enquête de la Banque mondiale «les surcoûts générés par la corruption varient de 25% à 30%. »<sup>5</sup>

Le projet de décret visant la création d'un Conseil pour surveiller la bonne gouvernance et lutter contre la pauvreté est sans nul doute une initiative louable. Toutefois, la société civile n'est pas totalement satisfaite du Conseil proposé et a émis des réserves sur son efficacité potentielle dans trois domaines : la sensibilisation, la prévention et les sanctions.

Afin de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance, le Conseil de surveillance a établi une stratégie de communication globale d'une part pour conserver un haut niveau de services publics et d'autre part, pour faire connaître et rétribuer le comportement vertueux, tant dans les secteurs publics que privés.

Pour la prévention, aucune proposition concrète n'a été faite. Et les organisations de la société civile ont des doutes majeurs en ce qui concerne les peines à appliquer dans des cas de corruption, en particulier du fait que de nombreuses questions ne sont pas prises en compte dans le projet de décret : par exemple, la nécessité de déclarer sa fortune personnelle.

Il faut une volonté politique pour rendre le Conseil efficace en le dotant des pouvoirs nécessaires. On ne peut laisser le secret professionnel ou le secret bancaire entraver ses travaux. Autrement, les autorités refuseront carrément de remettre au Conseil les documents qu'il demande, car des mesures coercitives ne sont pas mises en place.

Pour assurer l'autonomie institutionnelle, le Conseil devrait être créé aux fins d'une loi incorporant le projet de décret et mettant ses statuts en conformité avec les conventions internationales existantes sur la corruption.

### **Budget 2004 : permanence de la pauvreté**

Selon la Banque mondiale, 65% des ménages vivent dans la pauvreté, malgré le fait que le Sénégal a été le premier pays d'Afrique subsaharienne à entreprendre un programme d'ajustement structurel pour relancer l'économie en 1984.<sup>6</sup>

On ne peut lutter contre la pauvreté qu'à travers une politique économique audacieuse visant une croissance forte continue tirée par les secteurs dynamiques de l'économie et en garantissant la répartition équitable des avantages de la croissance. Ceci devrait se refléter dans le budget gouvernemental.

Malheureusement, le budget du Sénégal pour 2004 maintient le statu quo. C'est ce qui ressort de l'examen des éléments clés de l'économie tels qu'ils apparaissent dans le budget. Les quatre indicateurs suivants, avec l'inflation (qui est restée dans des limites acceptables) constituent la base de tout cadre macroéconomique et financier d'un budget :

#### *Taux de croissance de 2002*

Les activités génératrices de richesse, reflétées dans le taux de croissance, sont dans une situation alarmante. Après des controverses sur le taux de croissance de 2002, le projet de budget pour 2004 a enfin montré qu'en 2002, le taux de croissance pour le Sénégal était en fait de 1,1%, bien que les prévisions aient d'abord porté sur un taux de 5,7%, revu par la suite à la baisse, à 2,4%.<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Journal *Walfadjri*, 8 janvier 2003.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> EPPS 2001. Document de stratégie de réduction de la pauvreté de Sénégal, Banque mondiale, 2001.

<sup>7</sup> Proposition de budget 2004.

### *Balance commerciale*

La balance commerciale reste négative, et le déficit s'est de fait creusé. En 2002, la balance commerciale était de – 740 millions de dollars US, et les estimations pour 2003 étaient de – 790 millions de dollars – une hausse du déficit de 50 millions de dollars.<sup>8</sup>

### *Taux d'investissement*

Le Sénégal a également échoué sur ce front. De fait, au cours des 15 dernières années, le taux d'investissement a été de 15% à 20%. On s'attend cette année à une hausse à 19,7%, et les estimations pour 2005 sont de 20%. Ces niveaux d'investissement sont nettement peu propices à promouvoir une croissance forte et à faire passer le pays dans la catégorie des économies émergentes, dont les taux d'investissement s'élèvent généralement à 25%-30%.<sup>9</sup>

### *Dettes extérieures*

Selon les chiffres de la Banque mondiale pour 2001, la dette extérieure du pays était évaluée à 4.000 millions de dollars US, avec un coût annuel du service de la dette de 214,2 millions de dollars. Et la dette continue d'augmenter. L'accumulation des anciennes dettes est trop lourde pour un pays entravé par les structures économiques problématiques analysées ci-dessus. Le montant de la dette équivaut à 60% du PIB et représente pour chacun des 10 millions d'habitants du Sénégal, une dette de 400 dollars US. Dans un pays où 65% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce fardeau est intolérable.

En conclusion, de tous les points de vue analytiques, la proposition de budget pour 2004 n'indique aucun changement.

Si les taux de croissance actuels continuent d'être faibles et irréguliers, avec des taux de croissance de l'investissement très en dessous de ceux requis pour tirer l'économie de la stagnation, les déficits structurels de la balance commerciale et une dette nationale s'élevant à plus de 50% du PIB, le pays ne peut que sombrer dans une pauvreté effroyable qu'aucun plan sectoriel ne sera en mesure de réduire et encore moins d'éradiquer.

Et les Objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas réalisés.

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*